



FIBOIS SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**SIGNATAIRE OPERATIONNEL DE L'ALLIANCE
NATIONALE BOIS CONSTRUCTION RENOVATION
« LE BOIS POUR LE CLIMAT »**

Renaud MUSELIER, Président de la région Sud

Le 6 décembre à Gardanne

P.O. Jean BACCI



**ALLIANCE BOIS
CONSTRUCTION
RÉNOVATION**
LE BOIS POUR LE CLIMAT

CONTRIBUTEURS A L'ALLIANCE BOIS CONSTRUCTION RENOVATION

- REGION SUD
- ASSOCIATION REGIONALE DES ORGANISMES HLM DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ET CORSE
- UNION REGIONALE DES COMMUNES FORESTIERES DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
- COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE PONCON
- DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

CONTRIBUTION DES ACTEURS A L'ALLIANCE BOIS CONSTRUCTION RENOVATION

NOM DE LA STRUCTURE : REGION SUD



Prénom, NOM, Titre : Renaud MUSELIER, Président

DATE : 22 octobre 2019

DÉMARCHES ENGAGÉES

L'exécutif a renforcé sa stratégie en faveur de la filière forêt-bois avec le Plan climat ainsi que les règles, orientations et actions via respectivement le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Equilibre des Territoires (SRADDET), le Schéma Régional Biomasse (SRB) et le Programme Régional Forêt Bois (PRFB).

Depuis de nombreuses années, la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur mène une politique active de développement de la filière forêt-bois et accompagne des actions structurantes et innovantes :

regroupement forestier, intensification de la mobilisation notamment via la desserte forestière, modernisation des équipements d'exploitation ainsi que des unités de 1ère et 2ème transformation, développement des chaufferies biomasse & des réseaux de chaleur ainsi que la structuration de leur approvisionnement, incitation à l'augmentation des surfaces et volumes certifiés, promotion de la construction bois, déploiement de la certification Bois des Alpes, implication dans le groupe forêt-bois du comité du Massif Alpin, soutien du développement de la filière pin d'Alep pour la construction, à la sylviculture à potentiel de valorisation bois d'œuvre ainsi qu'à la plantation en forêts

L'approbation du SRADDET, document opposable, est prévue en Préfecture au maximum le 23 octobre. Un guide, en cours d'élaboration par la Région, la DREAL et les agences d'urbanisme facilitera sa déclinaison dans les documents de planification (SCOT, PLU, PCAET, Chartes PNR,...). Le sujet de la filière bois sera traité via plusieurs objectifs et règles favorisant l'intégration du bois d'œuvre en construction ou réhabilitation aux côtés notamment de la gestion durable forestière ainsi que la substitution des énergies fossiles par le bois énergie.

CONTRIBUTION À L'UTILISATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION

Les matériaux et équipements représentent plus de la moitié de l'impact carbone des lycées. Il est donc primordial pour la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur d'établir ses choix constructifs en vue d'une construction « bas carbone ».

Ainsi de façon concrète et faisant suite à la révision de son référentiel technique et environnemental des lycées et en réponse à son objectif n°1 « Des lycées énergétiquement performants et bas carbone », la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur préconise de favoriser le bois comme matériau constructif dans les lycées pour une mise en œuvre de préférence en intérieur ou en ossature.

De même, les structures bois seront favorisées pour le traitement des gymnases et/ou ateliers, mais également en traitement des façades intégrant un complexe d'isolation performante.

Ces structures bois devront :

- privilégier les essences locales
- permettre d'assurer la traçabilité du ou des bois utilisés
- être issues chaque fois que possible de démarches locales type bois des Alpes ou équivalentes (cf guide Bois des Alpes - outil n°9 référentiel)

Ces choix s'inscrivent pleinement dans :

- l'axe 2 de son Plan Climat « une région neutre en carbone » à travers l'action 30 « Soutenir les le développement de filières d'éco-matériaux)
- le comité de chaîne de valorisation (Eco-construction / Eco matériaux), animé par Fibois Sud et EnvirobatBDM déclinant les objectifs du schéma régional biomasse pour le segment le concernant

Renaud MUSELIER
Président

Le 6 décembre 2019

CONTRIBUTION DES ACTEURS A L'ALLIANCE BOIS CONSTRUCTION RENOVATION

NOM DE LA STRUCTURE : AR Hlm PACA & Corse

Prénom, NOM, Titre : Bernard OLIVER, Président

DATE : 27 Novembre 2019



DÉMARCHES ENGAGÉES

Depuis 15 années, l'Association régionale des organismes HLM de Provence-Alpes-Côte d'Azur a engagé des actions d'accompagnement de ses adhérents en faveur du développement durable.

En collaboration avec l'ADEME et la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle a également animé de nombreuses journées de présentation et publié 37 lettres d'information « Développement Durable et Stratégie Energétique » à destination des bailleurs sociaux régionaux et de leurs partenaires.

CONTRIBUTION À L'UTILISATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION

C'est dans cette continuité qu'aujourd'hui, l'AR Hlm PACA & Corse s'engage, aux côtés de la DREAL PACA à promouvoir les matériaux biosourcés parmi lesquels le bois occupe une place prépondérante.

Ce sera notamment le cas le 13 décembre 2019, lors d'une séance du Club Développement Durable et Stratégie Energétique qui présentera les aspects techniques, économiques et pratiques des matériaux biosourcés.

Dans le cadre de cette journée, comme ce fut le cas lors du Congrès de l'Union sociale pour l'habitat en octobre 2018, l'Association régionale proposera à FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur de venir présenter les solutions bois dans la construction.

De plus, l'AR Hlm PACA & Corse a la volonté de prolonger dans le temps cette collaboration avec FIBOIS SUD PACA notamment en relayant les informations susceptibles d'intéresser les bailleurs sociaux.

Nous remercions FIBOIS SUD PACA de s'impliquer aux côtés des bailleurs sociaux de notre région afin de les soutenir dans leur métier de maître d'ouvrage.

Bernard OLIVER,
Président

*Pour le Président et par
délégation*

[Signature]
Le 6 décembre 2019

CONTRIBUTION DES ACTEURS A L'ALLIANCE BOIS CONSTRUCTION RENOVATION

NOM DE LA STRUCTURE : UNION REGIONALE DES COMMUNES FORESTIERES DE
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Prénom, NOM, Titre : MICHEL GRAMBERT, Président



DATE : 5 Décembre 2019

CONTRIBUTION À L'UTILISATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION

L'Union Régionale des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur inscrit son action dans le cadre d'une politique régionale dont l'un des axes est le développement la filière forêt-bois par la mise en œuvre de bois construction dans les bâtiments publics ainsi que dans le cadre de la politique du Comité du massif alpin qui vise à développer la filière forêt alpine avec le bois construction certifié Bois des Alpes. Nous sollicitons à ce titre des financements publics pour réaliser un travail d'animation auprès des territoires et des collectivités maîtresses d'ouvrage.

En tant que Président de l'Union Régionale des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur, je m'engage à poursuivre dans cette voie en :

- Assistant les Associations départementales des Communes forestières dans la promotion des solutions de mise en œuvre de bois construction locaux (Bois des Alpes, résineux régionaux) auprès des élus
- Accompagnant les maîtres d'ouvrage publics de la région pour les aider à mettre en œuvre du bois certifié Bois des Alpes et des bois résineux régionaux
- Informant et aiguillant les entreprises de la filière forêt bois alpine vers les financements spécifiques au massif alpin (CIMA et POIA) pour favoriser l'investissement dans la filière bois construction
- Travaillant auprès des territoires de stratégie forestière pour les inciter à inscrire le développement des constructions en bois locaux au cœur de leur stratégie
- Faisant valoir l'importance des mesures dédiées au développement de la filière bois construction au sein des instances régionales (PRFB) et interrégionales (Comité du Massif des Alpes)

Michel GRAMBERT
Président

Le 6 décembre 2019

CONTRIBUTION DES ACTEURS A L'ALLIANCE BOIS CONSTRUCTION RENOVATION

NOM DE LA STRUCTURE : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE PONCON

Prénom, NOM, Titre : Chantal EYMEOD, Présidente

DATE : 20 Novembre 2019



DÉMARCHES ENGAGÉES

La Communauté de Communes est engagée depuis plusieurs années en faveur de la filière forêt-bois. La forêt occupe 46 % du territoire, elle représente à la fois des enjeux économiques, touristiques et environnementaux très importants. La CCSP a donc engagé plusieurs actions en faveur de son maintien et son développement. On peut citer :

- Construction de deux bâtiments publics (kayac et aviron) entièrement en bois (ossature et murs) à EMBRUN en 2004 - Création d'une zone d'activités dédiée au bois en 2008 (15 lots)
- Engagement dans une démarche globale en faveur du développement de la filière Forêt-Bois en 2008 : réalisation d'un Plan d'Approvisionnement Territorial
- Création d'une plateforme bois énergie communautaire qui livre plusieurs chaufferies bois sur le territoire
- Aménagement d'une aire de co-voiturage avec un bâtiment 100% bois en 2014, primée par le CAUE en 2015
- Construction d'une ombrière photovoltaïque par le SYME en 2018
- Construction d'un deuxième hangar bois énergie avec bardage labellisé Bois des Alpes dans le cadre du programme DYNAMIC BOIS+05
- Construction d'une passerelle piétonne et cycliste sur la Durance en 2018 barrières et platelage en bois des Alpes
- Engagée dans la mise en place d'une charte forestière territoriale à partir de 2020 après une actualisation du PAT en 2016

Chantal EYMEOD
Présidente

Le

Pôle Aménagement, Développement et Déplacements

Direction du Développement et de l'Aménagement Territorial

SERVICE ENERGIE FORET CLIMAT

Affaire suivie par : Pascal AUFFRAY

☎ : 04.86.15.35.42

✉ : pascal.auffray@hautes-alpes.fr

Monsieur Olivier GAUJARD

Président

FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René

CD7 Valabre

13120 GARDANNE

Gap, le 05 DEC. 2019

Objet : Contribution du Département à l'Alliance des acteurs en faveur du Bois Construction et de la Rénovation en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Monsieur le Président,

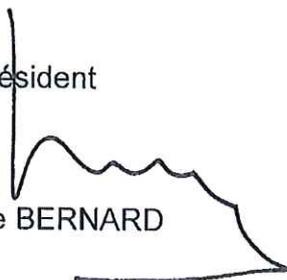
Le Département des Hautes-Alpes est engagé depuis de nombreuses années dans le développement de la filière forêt-bois. Pour cela, il agit sur de nombreux leviers.

Aussi, c'est naturellement que je réponds favorablement à votre sollicitation afin de contribuer à l'Alliance Bois Construction Rénovation en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette contribution pour la mise en œuvre d'une politique volontariste en faveur de la filière, et notamment de la construction et de la rénovation, est synthétisée dans le document joint.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président



Jean-Marie BERNARD

P.J. : Contribution des acteurs à l'Alliance Bois Construction Rénovation.

CONTRIBUTION DES ACTEURS A L'ALLIANCE BOIS CONSTRUCTION RENOVATION

NOM DE LA STRUCTURE : DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES

NOM, PRÉNOM, TITRE : Jean-Marie BERNARD, Président

DATE : 5 décembre 2019



DÉMARCHES ENGAGÉES DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 2000

Les points clefs :

Avant 2014 : l'intervention du Département se limitait aux financements des travaux :

- Sylvicoles dans le cadre du Programme Spécial Mélèze.
- De pistes forestières et DFCI.
- D'investissements de matériel des entreprises d'exploitation forestières, de 1^{ère} et 2nde transformation du bois.

Juin 2014 : le Département adopte son Plan Climat Territorial et notamment trois actions :

- L'action 31 « soutenir le développement des filières de matériaux locaux », dont le bois.
- L'action 32 « renforcer l'utilisation du bois local dans la construction, la réhabilitation et l'énergie ».

Elles prévoient plusieurs axes de développement qui sont profitables à tous les maillons de cette filière. Ses actions assurent aussi une continuité et une cohérence avec la politique forêt conduite par le Département depuis de nombreuses années.

- L'action 45 « assurer la coordination et l'animation du réseau d'acteurs émergent du PCET » et organiser les « rendez-vous de l'énergie, de l'écoconstruction et du climat ». Le Département s'est donc positionné pour assurer le rôle d'animateur et de coordinateur des politiques énergie climat dans le sillage de la Région Alpes-Provence-Côte d'Azur et de l'État.

Courant 2015 : le Département et la Préfecture assurent l'animation et la concertation de la construction du plan d'actions proposé lors des Assises du Bois. La DDT anime la concertation sur l'amont de la filière, la DIRECCT le volet formation et le Département l'aval de la filière.

Janvier 2016 : le Président BERNARD et le Préfet COURT président la tenue des premières Assises du Bois. Journée que beaucoup d'acteurs considèrent comme un acte fondateur. Le plan d'actions est adopté

Avril 2016 : candidature multi partenariale coordonnée par le Département à l'AMI Dynamic Bois de l'ADEME

Juillet 2016 : le Projet « Bois+05 » est déclaré lauréat. Il apporte une réponse opérationnelle à de nombreuses actions des assises. Il associe tous les acteurs publics de la filière (hors secteur formation) et des entreprises privées.

En parallèle de « Bois+05 », d'autres actions se concrétisent, le Département réalise une brochure sur les acteurs de la filière et crée un agenda des événements des acteurs de la filière, la Préfecture met en place un guichet des aides pour permettre aux entreprises d'accéder plus facilement aux aides publiques, Le Département et la Préfecture coordonnent la construction d'un événementiel dédié à la filière pour faire se rencontrer les entreprises, les acteurs publics, les haut-alpins et les touristes.

Juillet 2017 : une délégation Corse se déplace dans les Hautes-Alpes pour s'inspirer de la démarche engagée conjointement par le Département et la Préfecture des Hautes-Alpes pour animer et coordonner la filière.

Juillet 2017 : signature de la convention Département / Région qui fixe les modalités d'interventions des deux parties dans le cadre de la loi NOTRE sur le volet Pastoral Agricole et Forestier.

Octobre 2017 : signature avec l'ADEME du Contrat de territoire de développement des énergies renouvelables thermiques « OCRE » (Objectif Chaleur Renouvelable). Il apporte une réponse opérationnelle à des projets d'installation de réseaux de chaleur (50% chaufferies bois / 50% autres énergies renouvelables).

Fin 2017 : Mme la Préfète et le Président BERNARD actent la tenue d'une deuxième session des Assises du Bois et plus particulièrement pour faire un bilan après deux années d'animation.

Avril 2019 : Le Département gestionnaire de la forêt Départementale de Beynaves valide son plan d'aménagement 2018 – 2037 qui prévoit la mobilisation de 10 000 m³ de bois supplémentaire, la valorisation touristique et environnementale et le maintien des activités pastorales et de chasse.

Juillet 2019 : Lancement du « Schéma d'accès à la ressource forestière des Hautes-Alpes » (SARF 05).

Octobre 2019 : Le Département, la Préfecture et Fibois Sud co-organisent une journée « filière Forêt Bois » au Quattro, à Gap comprenant :

- Le bilan et les perspectives des « Assises du Bois ».
- Les 2^{èmes} rencontres régionales de la filière Forêt Bois.
- Un colloque technique.
- Un espace de 40 stands.

Il est à noter que ces actions s'inscrivent à la fois dans le plan d'actions adopté lors des Assises du Bois et dans le projet d'action de l'Interprofession Fibois Sud PACA.

CONTRIBUTION À L'UTILISATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION

Les autres actions du Département en matière de Politiques forestières en faveur de la filière forêt-bois :

Le Département intervient à plusieurs niveaux :

1 – **Dans le cadre des aides aux collectivités**, sous la thématique Énergie-Forêt-Climat, le Département finance des projets de constructions ou de rénovations certifiés « Bois des Alpes » : par exemple ; la restructuration du foyer de ski de fond de Crévoux, la bibliothèque de Saint-Jean-Saint-Nicolas ou l'accueil du ski nordique de La Joue du Loup ... Département qui finance depuis de nombreuses années l'ensemble de la filière bois-énergie (chaufferie, plateforme, matériel de broyage ...).

2 – Le Département construit des bâtiments certifiés « Bois des Alpes » dont le dernier en date et le centre POLYAERO de Tallard. Il a également construit plusieurs chaufferies bois pour des collèges (les Garcins à Briançon, Simone Veil à la Bâtie Neuve, Marie Marvingt à Tallard, François Mitterrand à Veynes), le centre technique d'Eygliers.

3 – Le Département soutient financièrement les associations qui promeuvent ou accompagnent l'utilisation du bois local :

- L'association Bois des Alpes qui accompagne les entreprises pour être certifiées et assure la promotion de bâtiment Bois des Alpes. Le département des Hautes-Alpes est le premier prescripteur de la certification Bois des Alpes avec une trentaine de projets réalisés et autant en cours de réalisation.
- L'association des communes forestières qui accompagne les collectivités dans leurs projets de construction.
- L'association Fibois Sud qui réalise notamment des prescriptions pour les maîtres d'ouvrages, association dont le cœur de métier et l'accompagnement des entreprises de la filière.

- L'Adhésion PEFC pour la forêt Départementale de Beynaves.
- La chambre d'agriculture pour le développement du label « Hautes-Alpes Naturellement » dans la construction bois.

4 – Le Département initiateur et financeur du grand prix de la construction durable dont l'animation est confiée au CAUE05. Grand prix qui comporte un prix dédié à la construction bois.

5 – Le Département a soutenu les premiers trophées de la forêt et du bois organisés par Fibois 04-05 dont la remise des prix a clôturé les « Assises du bois », en janvier 2016.

6 – Le Département qui accompagne les collectivités à travers IT05 pour tous types de projets liés à l'énergie (construction-rénovation, chaufferie bois ...) en se dotant depuis le 1er janvier 2015 d'une équipe de trois ingénieurs.

Ainsi les actions volontaristes du Département des Hautes-Alpes en faveur de la filière Forêt-Bois aux côtés des partenaires du réseau d'acteurs « Forêt-Bois des Hautes-Alpes », des collectivités et des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Région, répondent aux objectifs de son Plan Climat Territorial et des orientations régionales : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Équilibre des Territoires (SRADDET), le Schéma Régional Biomasse (SRB) et le Programme Régional Forêt Bois (PRFB) .

Dans la continuité, le Département souhaite maintenir un soutien à la filière Forêt-Bois et notamment des actions suivantes :

- La mobilisation de la ressource forestière en forêt publique et privée : document de gestion durable, chantier groupé, animation ...
- La communication sur l'acceptabilité des coupes, la biodiversité et la multifonctionnalité de la forêt.
- La construction et la rénovation de bâtiments publics en bois en privilégiant le développement de la filière locale Eco-Construction / Eco-matériaux (« Bois des Alpes », « Hautes-Alpes Naturellement »).
- La transition climatique, écologique et énergétique.
- Le développement des chaufferies bois, des réseaux de chaleur et la sécurisation de leur approvisionnement en local.

Le Département s'engage à étudier et mettre en œuvre autant que possible les actions précitées sur son activité et son patrimoine.

Jean-Marie BERNARD,
Président

Le